



## RÈGLEMENT INTÉRIEUR - Enseignement « 7 Pétales de Sagesse » Formation en Weekends

**LA FORMATION** se compose de 7 Pétales développant 7 thèmes différents et complémentaires. Chaque Pétale représente 15h de formation réparties sur 2 jours consécutifs, le plus souvent en weekend. **Les Horaires** : de 9 h 15 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 15. L'Enseignement complet représente 105 h de formation. Sur demande, possibilité de prise en charge par un organisme de formation.

### CONDITION D'ADMISSION

Les stagiaires s'engagent à respecter le présent règlement de la formation « 7 Pétales de Sagesse ». La formatrice se réserve le droit de refuser une inscription sans être obligée de donner les motifs de ses décisions.

### OBLIGATION DU STAGIAIRE

Le stagiaire s'engage à respecter les horaires de formation, ponctualité, présentation, tenue et attitude convenable, ainsi que tout aménagement ou modification du règlement s'appliquant aux particularités des lieux de séminaires.

Les stagiaires sont invités à se présenter à la formation en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente à la formation.

Il est interdit de fumer dans les salles de formation.

Chaque participant est tenu d'éteindre son téléphone portable au début des cours et pendant toute la durée de la formation.

La formatrice se réserve le droit d'exclure un stagiaire en cas de conduite qui pourrait nuire aux autres stagiaires ou au bon déroulement de la formation.

### PROPRIÉTÉS DES COURS

Les cours appartenant à la formation, leur reproduction est formellement interdite. La participation à cette formation ne donne pas le droit d'enseigner l'intégralité ou une partie de son contenu. La formatrice se réserve le droit de modifier à tout moment l'ordre et le contenu du programme dans l'intérêt même des participants.

### INSCRIPTION

Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée.

La formatrice se réserve le droit de les refuser lorsque les effectifs sont complets.

La formatrice décline toute responsabilité en cas d'annulation de la formation due à un nombre insuffisant d'inscrits. Dans ce cas, elle n'aura aucune obligation à verser une quelconque indemnité ( ex : billet SNCF, réservation hôtel ou autre). Aucune inscription ne sera prise en considération si le dossier n'est pas complet (Bulletin d'inscription rempli et signé, le chèque d'acompte).

### COÛT

Le montant de la formation comprend : les cours, la fourniture des supports pédagogiques, et les pauses. Il ne couvre pas les frais de transports, d'hébergement et de repas.

Le midi, les repas seront pris à proximité tous ensemble pour ne pas perturber l'énergie du stage, le cout du repas sera à la charge du stagiaire. Le soir sera géré par le stagiaire et reste à sa charge. En cas d'annulation, la demande devra s'effectuer d'abord par téléphone, par email ou par courrier. Dans le cas d'une annulation du stagiaire, moins de 15 jours avant le début de la formation, une somme forfaitaire correspondant au montant de l'acompte sera retenue.

### PUBLICITÉ ET VENTE

Le stagiaire ne peut présenter sur les lieux de stage du matériel, produits ou services (vente, publicité) sans accord préalable avec la formatrice. Il ne peut faire de publicité sous quelque forme que ce soit.

### PHOTOGRAPHIE - FILMS - VIDEO

Les photographies, les films, les vidéos sont interdits pendant les cours. Les enregistreurs seront acceptés sur décision de la formatrice.

### MAINTIEN EN BON ETAT DU MATÉRIEL

Chaque stagiaire a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation. L'utilisation du matériel à des fins, personnelles est interdite.

### ÉTHIQUE

La formatrice et les stagiaires s'engagent à respecter les croyances de chacun. Les formations se feront en dehors de toute confession d'ordre politique, religieuse, philosophique ou sectaire.

### VOL

L'organisme de formation décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les stagiaires dans son enceinte (Salle de formation, locaux communs, vestiaire...).

### INFORMATIONS :

La formation « 7 Pétale de Sagesse » est basée sur les fondements Traditionnels de la Médecine Chinoise. **Elle est axée sur la Prévention des maladies et l'Entretien de la Vie.**

Les conseils, pratiques et exercices proposés ne peuvent engager la responsabilité de la Formatrice, et en aucun se substituer à une consultation médicale ou un avis médical.

Ils sont présentés comme une information, **sans but ni visée thérapeutique**, dont l'utilisation ou l'exécution reste sous l'entière responsabilité et compétence du stagiaire.

Les documents fournis sur les principes de la MTC ne peuvent en aucun cas remplacer une visite ou un traitement médical, ni remplacer un avis médical avisé en MTC.

La Formatrice de « 7 Pétales de sagesse » est en aucun cas responsable de tout dommage pouvant se produire suite à la pratique des instructions, conseils ou exercices contenus dans la formation. La Formatrice ne préconise et n'approuve pas l'automédication par des personnes profanes en la matière.

**Le stagiaire s'engage à ne pas enseigner, donner ou diffuser tout ou partie de la formation.**

« 7 Pétales de Sagesse »

Christine POUPAT - 06 72 70 54 93

25, chemin de la Croix Roulleau - 45500 GIEN

Site : [www.7petalesdesagesse.com](http://www.7petalesdesagesse.com) - N° SIRET : 439 170 606 00016